

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Piopolis, tenue au lieu ordinaire des séances, le 16 juin 2016 à 17 h; assemblée convoquée par Monsieur le Maire Marc Beulé, pour prendre en considération les sujets suivants :

- 1.0 Café de Pio
- 2.0 Période de questions
- 3.0 Levée de la séance

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Marie-Claire Thivierge et Marie Poissant-Manning et  
Messieurs les conseillers : Alfonsus Herscheid, Jean-Marc de Raeve et Luc Beulé.

Monsieur le conseiller, Nil Longpré, est absent.

Le maire, Monsieur Marc Beulé, agit à titre de président et de secrétaire d'assemblée.

Tous ont été convoqués selon la Loi.

---

**2016-06-138**

**1.0 Café de Pio**

**ATTENDU QUE** Madame Nancy Lafontaine a été engagée à titre de gérante du Café de Pio par résolution no : 2016-04-090 adoptée le 4 avril 2016 et précisant que la date d'entrée en fonction est le 25 avril 2016;

**ATTENDU QUE** Madame Lafontaine ne satisfait pas aux exigences du poste;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis n'est pas satisfaite des services de Madame Lafontaine;

**ATTENDU QUE** Madame Lafontaine n'adhère pas à la mission du Café de Pio;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par le conseiller Luc Beulé  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal de Piopolis mette fin au lien d'emploi de Madame Nancy Lafontaine à compter du 16 juin 2016;

**QUE** toutes les sommes dues lui seront remises en même temps que son relevé de fin d'emploi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le conseiller Jean-Marc de Raeve quitte son siège

**2.0 Période de questions**

Les citoyens présents posent plusieurs questions sur la résolution.

**2016-06-139**

**3.0 Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,

**QUE** la séance extraordinaire est levée; il est 17 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Karine Bonneau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Marc Beulé  
Maire